

# Comprendre la réforme du Code du travail

## (1 ou 2 jours)

Les ordonnances Macron ont touché à des fondamentaux du droit du travail : la négociation collective d'abord avec de nouvelles règles d'articulation entre accord de branche et d'entreprise qui donnent la main à ce dernier niveau. Le droit de la rupture du contrat de travail a aussi été modifié. Un stage complet pour faire le point sur tous les bouleversements et leurs enjeux



## OBJECTIFS

- **Comprendre la portée des ordonnances**
- **Mesurer les enjeux au quotidien**
- **Maîtriser le nouveau cadre de la négociation**

Stage sur 2 jours pour disposer d'un panorama complet et maîtriser le fond de chaque ordonnance

### Évolution du droit de la négociation collective

L'articulation branche/entreprise revue : enjeux sur les statuts collectifs.

Flexibilité du contenu et de la périodicité des négociations obligatoires.

Nouvelles règles pour négocier en entreprise en l'absence de délégué syndical.

Sécurisation des accords collectifs : conditions, délais de contestation et enjeux.

### Les nouveaux accords de performance collective ou APC

Régime « harmonisé » pour les accords primant sur les contrats de travail individuels.

Le droit du licenciement économique contourné ?

Enjeux pour les salariés : modalités de rupture du contrat, accompagnement et droits sociaux.

### Nouveautés en matière de rupture du contrat et d'emploi

Cadre juridique assoupli.

Motivation et réparation du licenciement injustifié ou irrégulier.

Les ruptures conventionnelles collectives (RCC).

Le congé de mobilité.

Nouvelles dispositions en cas de transfert d'activité.

### Nouveautés en matière d'emploi

Evolution du droit de l'inaptitude

Le recours aux CDD, CTT et aux contrats de chantier modifié

Evolution de la réglementation sur le télétravail.

Du C3P au C2P : quelle prise en compte de la pénibilité aujourd'hui ?

### Evolution de la représentation du personnel

Quels changements constatés avec le passage au CSE ?

Avantages et inconvénients à aller vers le conseil d'entreprise plutôt que le CSE.



1 ou 2 jours

Possibilité de session intra toute l'année



Intervenant juriste social



1400 € nets

Quel que soit le nombre de participants

200 € de remise pour les abonnés ALINÉA